

radier et son soubassement ont environ 0<sup>m</sup>,70 d'épaisseur. Ce monolithe artificiel repose sur le lehm qui lui sert de fondation.

Lorsqu'on a déblayé le terrain, le canal était plein de terre, il est donc difficile de savoir s'il avait été recouvert avec des dalles posées à plat, ou en forme  $\Lambda$ . Sa confection a la plus grande analogie avec l'aqueduc qui dérivait, à Bénévent, les sources Urcioli, établi sous la civilisation Samnienne ou Étrusque.

La pente du canal est dirigée vers Lyon, cela résulte, non d'une opération de nivellement, difficile à faire sur une longueur restreinte, mais de l'écoulement de l'eau qu'on a répandue sur le radier pour vérifier sa pente.

L'aqueduc a été trouvé dans la propriété Périssette, aujourd'hui Séguin, sise au nord de celle de M. Fougasse, section D, parcelles n<sup>os</sup> 100, 113, 114, 115 du cadastre de la Mulatière; il a aussi été vu dans les propriétés situées au nord de l'impasse Fontanières.

Dans la propriété Fougasse, l'aqueduc est à l'altitude 225, 227; de nombreuses sources fluent au-dessus de cette altitude, notamment au bas de la montée de la Fournache, il pouvait donc les recueillir. S'étendait-il au sud, jusqu'au dessous des lieux dits la Ruelle, les Versières? c'est admissible, mais peu probable. Un fait certain, c'est que lors de l'établissement de l'usine hydraulique de la Compagnie Générale des Eaux, à Fontanières, il n'a été trouvé, dans les terrassements, entre les cotes 220, 230, aucun vestige du canal en question.

Il serait difficile de dire jusqu'à quel point l'aqueduc se prolongeait vers Lyon; au nord de l'impasse Fontanières, à l'altitude, 225, passe au-dessus du chemin, puis elle descend au-dessous, elle s'y maintient jusqu'aux abords